



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

L'agentivité collective déployée lors de l'implication d'étudiantes au comité de programme du doctorat réseau en éducation

Auteures

Sophie Nadeau-Tremblay, étudiante au doctorat en éducation, Université du Québec à Chicoutimi, Canada,
sophie1_nadeau-tremblay@uqac.ca

Cassandre Ouellet, étudiante au doctorat en éducation, Université du Québec à Montréal, Canada,
ouellet.cassandra@courrier.uqam.ca

Caroline St-Jacques, étudiante au doctorat en éducation, Université du Québec en Outaouais, Canada,
cst_jacques@hotmail.com



Résumé

Dans le cadre de la révision du programme du doctorat réseau en éducation, les besoins et les moyens de soutien aux personnes étudiantes doctorantes ont été identifiés comme centraux dans la poursuite du cheminement scolaire. Appuyées des recommandations du rapport d'autoévaluation et de divers documents externes, des personnes professeures et trois étudiantes ont proposé une enquête à l'ensemble des corps étudiant et professoral. L'article vise à décrire le processus méthodologique utilisé ainsi que la portée de la démarche dans la formation doctorale des étudiantes y ayant contribué en prenant appui sur le concept d'agentivité collective (Bandura, 2001 ; Brennan, 2012). Une carte conceptuelle des manifestations d'agentivité collective dans le cadre d'une implication étudiante est proposée ainsi que les questionnaires utilisés lors de la démarche de consultation qui pourront soutenir la réflexion d'équipes de personnes professeures et d'étudiantes dans le soutien à offrir à ces derniers.ères. La persistance aux études pourrait s'en trouver bonifiée.

Mots-clés : cheminement doctoral ; personnes étudiantes ; agentivité collective ; soutien ; révision de programme



Mise en contexte

Par une approche interdisciplinaire, le programme de doctorat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec vise la formation des personnes étudiantes devenant des chercheuses au regard de divers types de recherche et capables de structurer ou d'élaborer des modèles d'explication et d'intervention novateurs. Dans la foulée de la révision du programme, des personnes professeures et étudiantes ont pris part à différents travaux pour répondre aux besoins et aux intérêts d'un parcours au 3^e cycle universitaire. Durant deux ans, trois étudiantes ont travaillé conjointement avec deux personnes professeures pour identifier et mettre en œuvre des modalités de soutien aux personnes étudiantes. Cette démarche a révélé des manifestations d'agentivité collective dont l'article fait état en tentant de répondre à la question suivante : comment s'opérationnalise le concept d'agentivité collective à travers une implication de personnes étudiantes doctorantes ? Après une contextualisation du programme et du sous-comité de soutien aux personnes étudiantes, l'implication des étudiantes coauteures de l'article est analysée en écho au cadre théorique de l'agentivité, principalement collective, révélée par leur engagement. L'article ouvre sur l'importance de l'implication étudiante dans le cheminement académique professionnel, lequel pourra inspirer d'autres programmes à multiplier les possibilités d'implications des personnes étudiantes qui y cheminent.

Le programme de doctorat réseau en éducation de l'Université du Québec

Le programme de doctorat réseau en éducation est offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en association avec les constituantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). En conformité avec le Règlement des études de cycles supérieures de l'UQAM (2022), la mise sur pied de deux comités est exigée : le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE), exclusivement composé de personnes professeures, et le comité de programme des études avancées (CPEA), qui regroupe 16 membres, soit huit personnes professeures et huit personnes étudiantes. Les personnes professeures sont les mêmes que celles siégeant au SCAE, soit trois personnes professeures de l'UQAM (dont la direction du programme) et des personnes directrices du programme en éducation dans les constituantes associées (UQTR, UQAC, UQAR, UQAT et UQO). Les huit personnes étudiantes sont élues par l'ensemble des personnes étudiantes inscrites au doctorat en éducation dans leur constituante d'attache. Trois personnes étudiantes proviennent de l'UQAM et les cinq autres sont rattachées à chacune des autres constituantes.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Le mandat du CPEA est :

- de faire l'évaluation du programme pour en assurer la qualité, de le réviser et de recommander toute modification au besoin ;
 - d'assurer l'évaluation des enseignements des activités collectives ;
 - d'instaurer toute mesure ou action destinée à assurer la qualité de vie des personnes étudiantes dans le programme, relativement à leurs conditions, à leur statut et à l'accessibilité des ressources matérielles d'encadrement ;
 - de favoriser la collaboration scientifique interétablissement ;
 - d'établir ses règles de régie interne.
- (Doctorat en éducation, s. d.)

Les rencontres du CPEA ont lieu trois fois par année scolaire, c'est-à-dire aux sessions d'automne, d'hiver et de printemps, et ce, habituellement à l'UQAM. Cette pratique a été ajustée depuis 2020 avec le contexte sanitaire pour introduire des rencontres en ligne. À chacune d'elles, les membres des corps professoral et étudiant se rencontrent séparément en matinée pour réviser les dossiers à l'ordre du jour. Puis, les personnes étudiantes et professeures se rassemblent en après-midi pour les échanges, les décisions et les suivis. De plus, deux demi-journées d'étude en mai ou en juin complètent ces rencontres pour approfondir certains sujets et dossiers jugés prioritaires pour l'année en cours.

La révision du programme du doctorat réseau

Une révision en profondeur du programme du doctorat réseau en éducation s'est amorcée en 2019-2020 par l'autoévaluation du programme ainsi que deux évaluations externes. Trois rapports sont issus de ces évaluations, lesquels ont mené, au début de l'année scolaire 2020-2021, à la mise sur pied de cinq sous-comités, en concordance avec les recommandations du rapport d'autoévaluation décennale. Ainsi, chaque sous-comité mène respectivement des travaux sur le caractère interdisciplinaire du programme, sur la structure du programme, sur le soutien aux personnes étudiantes, sur le processus d'admission au programme et sur le protocole d'entente entre les constituantes. Régulièrement, les sous-comités relatent l'avancement de leurs travaux auprès du CPEA. Tous les membres du CPEA, personnes professeures comme étudiantes, contribuent à l'un ou à l'autre de ces sous-comités en fonction de leurs intérêts. À leur entrée au CPEA, les trois coauteurs de cet article ont joint le sous-comité de soutien aux personnes étudiantes.

Mandat du sous-comité de soutien aux personnes étudiantes

Le mandat des cinq membres du sous-comité de soutien aux personnes étudiantes (deux personnes professeures et trois étudiantes)



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

était d'identifier des besoins et des actions à mettre en place à court, à moyen et à long terme afin de mieux soutenir les personnes doctorantes dans leur cursus scolaire. En effet, de nombreuses personnes étudiantes prolongent le délai habituel pour compléter leur formation ou encore abandonnent durant leur parcours (Jutras et al., 2010). Le profil de la personne étudiante universitaire au Québec s'est transformé dans les dernières décennies (Conseil supérieur de l'éducation, 2013). Ceci engendre des réalités diverses à considérer telles les personnes étudiantes internationales, les parents étudiants, les personnes étudiantes en difficulté d'apprentissage, etc. (Chenard et al., 2013).

En collaboration avec les deux personnes professeures du sous-comité, les étudiantes ont ciblé les thématiques relevées dans les trois rapports d'évaluation du programme. Des concepts communs et distincts en sont ressortis, lesquels ont été croisés avec ceux soulevés par le Fonds de recherche du Québec (FRQ, 2020), le Comité intersectoriel étudiant-Fonds de recherche du Québec (CIÉ-FRQ, 2016) et le Conseil supérieur de l'Éducation (CSÉ, 2020a). Les thématiques ciblées ont servi d'ancrage pour l'élaboration du questionnaire, lequel a été développé en deux versions, l'une destinée aux personnes étudiantes (Annexe 1) et l'autre aux personnes professeures (Annexe 2). Dans l'intention de mener une collecte précise, il apparaissait pertinent de distinguer les regards des personnes étudiantes et des personnes professeures lors de la collecte de données pour révéler des parallèles et des distinctions selon les rôles tenus par chacun. Enfin, des analyses préliminaires et approfondies des questionnaires ont été réalisées et les principaux résultats ont été présentés lors de deux rencontres régulières du CPEA.

Le présent article ne vise pas à rapporter les résultats issus de l'analyse des questionnaires. Il s'agit d'exposer la démarche utilisée par l'un des sous-comités participant à la révision du programme. De ce fait, il est aussi question de déterminer de quelle manière l'agentivité est déployée dans cette démarche. La section suivante positionne ce concept ainsi que le Référentiel des compétences attendues des personnes diplômées au niveau de la maîtrise et du doctorat (Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec [ADÉSAQ], 2018). Par la suite, des manifestations d'agentivité collective contextualisées à l'implication des étudiantes du sous-comité de soutien aux personnes étudiantes au cours de la démarche sont identifiées.

Cadre théorique

Deux concepts principaux sont abordés dans le cadre théorique : l'agentivité ainsi que le Référentiel des compétences attendues des personnes diplômées au niveau de la maîtrise et du doctorat (ADÉSAQ, 2018).



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Basée sur la théorie sociale cognitive (Bandura, 1997), l'agentivité représente le contrôle exercé par un individu sur son fonctionnement personnel, ses conduites et son environnement. Bandura (2001) relève quatre composantes principales de l'agentivité humaine : 1) l'intentionnalité, 2) l'anticipation, 3) l'autorégulation et 4) l'autoréflexion.

L'intentionnalité concerne les actes accomplis de manière consciente dans lesquels un individu s'engage de façon proactive. Les intentions peuvent prendre la forme de plans d'action ou de stratégies à mettre en place individuellement ou collectivement. L'anticipation désigne la réflexion faite avant d'exécuter une action qui mène à l'identification d'objectifs, et de conséquences possibles, à la sélection de meilleures actions en fonction des résultats souhaités (Bandura, 1991). L'autorégulation réfère à l'évaluation de ses actions planifiées et exécutées. Un individu peut comparer sa performance avec ses objectifs fixés au départ. L'autorégulation est ancrée dans un système de valeurs et d'identité personnelle. Elle peut augmenter le sentiment d'auto-efficacité personnelle d'un individu. Enfin, l'autoréflexion représente la capacité métacognitive ainsi que l'adéquation des pensées et des actions (Bandura, 2001). Ce concept amène l'idée que :

Les individus examinent leur fonctionnement, réfléchissent sur leur efficacité personnelle, sur la qualité de leur réflexion et sur leurs actions, puis ils font les ajustements lorsque cela s'avère nécessaire (Deschênes, 2021, p. 39).

La perspective écologique de Priestley, Robinson et Biesta (2011), inspirée du modèle de Emirbayer et Mische (1998), propose trois dimensions à l'agentivité : la dimension itérative, la dimension pratique et évaluative ainsi que la dimension prospective comme le présente la figure 1.

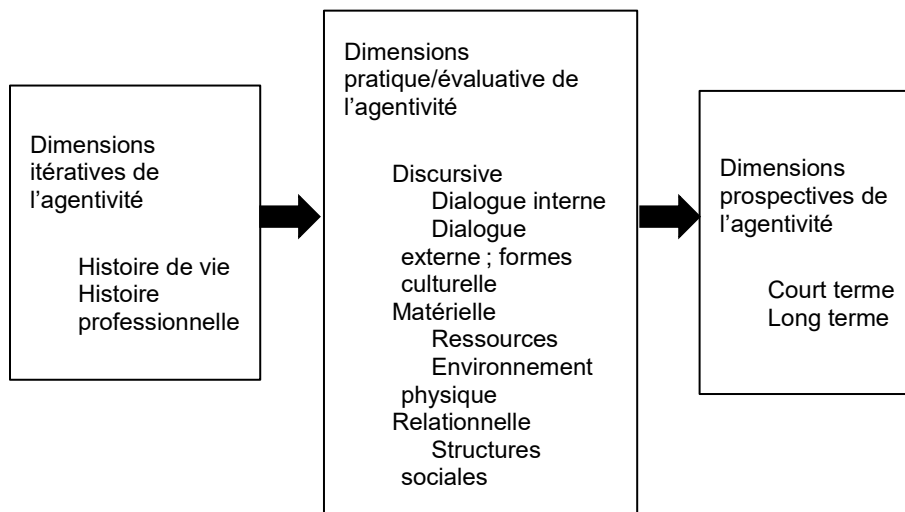


Figure 1 : Dimensions de l'agentivité de Priestley, Robinson et Biesta (2011, p. 7). [Traduction libre].

Dans l'appréhension d'une situation, les dimensions itératives de l'agentivité correspondent à l'histoire de vie et à l'histoire professionnelle d'une personne qui regroupent ses expériences, ses capacités de même que ses valeurs. Les dimensions prospectives de l'agentivité comprennent les aspirations à court et long terme, par ailleurs reliées à la dimension itérative. Enfin, les dimensions pratique et évaluative de l'agentivité concernent le discours qui se rapporte à la connaissance et aux idées des individus (dialogue interne) tout comme aux formes sociales de connaissance (dialogue externe représenté dans des documents). Il s'agit également des ressources matérielles et des environnements physiques. Enfin, le volet relationnel fait référence aux structures sociales, particulièrement leur positionnement les uns par rapport aux autres acteurs, qui peut influencer la dynamique interactionnelle.

La théorie sociocognitive de Bandura (1997) distingue d'autres modes d'agentivité, dont l'agentivité individuelle et collective. Le mode d'agentivité individuelle désigne le fait de se fixer des buts et de les atteindre. Elle peut prendre la forme de conduites autodirigées (Jézégou, 2014) qui visent à :

[S]e fixer un but, à choisir, s'engager et persévérer dans un ensemble d'actions requises pour atteindre ce but (autodétermination), à réguler soi-même ces actions en mobilisant des ressources cognitives, émotionnelles, biologiques et environnementales (autorégulation). (Jézégou, 2014, p. 273)



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

L'agentivité collective se produit lorsque des individus coopèrent afin de gérer et d'améliorer une situation. Dans ce cas, ils partagent également leurs intentions, leurs connaissances et leurs habiletés et mettent en commun leurs capacités et leurs ressources (Bandura, 1997). Aux mécanismes en œuvre dans l'agentivité individuelle s'ajoutent ceux propres au collectif (Jézégou, 2014) : 1) la présence d'un but commun et d'une croyance partagée en termes d'efficacité collective ; 2) la transformation de l'environnement ; et 3) l'émergence de communautés et de leur développement par un effort collectif orienté vers le but partagé.

Une étude récente d'Impedovo (2020) amène l'idée que l'agentivité pourrait agir comme levier pour innover en éducation. Dans son étude qualitative, elle se penche sur l'agentivité de 16 enseignants africains participant à un programme de maîtrise de formation internationale en éducation à la recherche. Des entretiens semi-structurés ont été utilisés pour collecter les données. Des résultats de son étude montrent qu'une action collective entreprise par les enseignants peut les amener à transformer leurs pratiques et à trouver des solutions partagées. De ce fait, ils peuvent changer la réalité sociale en ce qui a trait à la production de nouvelles activités tout en gérant leurs ressources de façon optimale. Il serait donc pertinent d'assumer que l'agentivité collective peut amener un groupe d'individus à trouver des solutions à des problèmes partagés. De plus, elle contribue à vivre un sentiment positif d'être privilégié en devenant des acteurs de changements.

En outre, le concept d'agentivité peut se manifester en contexte organisationnel. Haapasaari et ses collègues (2016) de même que Engeström et Sanino (2013) soulignent des manifestations dans ce contexte, soit la critique de l'activité et de l'organisation en place, le fait de remettre en question des suggestions ou des décisions des dirigeants de l'organisation et d'y résister, d'explicitier de nouvelles pistes d'action dans l'activité entreprise, d'envisager utiliser de nouveaux modes ou modèles, de s'engager à poser des gestes concrets en guise de changement, de s'engager à faire un suivi afin de changer l'activité. Saint-Onge et Wallace (2003) distinguent plusieurs communautés en contexte organisationnel dont les communautés structurées. Un comité de programme universitaire pourrait être un exemple de communauté structurée. Ces communautés sont organisées et mises en place par des gestionnaires qui en définissent le mandat. Les membres sont ensuite sélectionnés selon des critères précis. Les auteures proposent aussi une plateforme d'échanges dans laquelle les membres se regroupent en fonction d'objectifs et de buts partagés. Par ailleurs, les buts à atteindre peuvent être définis par les membres de la communauté en fonction d'une situation problématique (Jézégou, 2014).

L'Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ) (2018) propose un Référentiel des compétences



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

attendues des personnes diplômées au niveau de la maîtrise et du doctorat qui expose des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être menant à l'obtention du diplôme. Au-delà de la production professionnelle et scientifique plutôt liée à la thèse, la formation doctorale doit permettre le développement d'autres compétences tels la communication et le développement professionnel. Pour le doctorat, le référentiel est composé de cinq compétences qui sont de : 1) mener de façon autonome et experte un projet de recherche pour apporter une contribution originale à la connaissance ou au développement scientifique ou technologique ; 2) s'approprier des connaissances de pointe et porter un regard critique sur l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche ; 3) communiquer clairement et efficacement, dans diverses situations, des connaissances dans son domaine disciplinaire et les résultats d'un travail de recherche ; 4) s'assurer du respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité ainsi que des pratiques reconnues en recherche ; et 5) définir et poursuivre son développement à titre de chercheur ou de professionnel hautement qualifié. Les quatre premières compétences sont considérées essentielles à la formation alors que la cinquième est complémentaire.

Le processus de formation doctorale est avant tout un parcours individuel. Néanmoins, le développement des compétences dans une formation doctorale s'effectue avec des pairs étudiants et avec le soutien de personnes professeures. Les compétences de personnes chercheuses du référentiel proposé l'ADÉSAQ s'associent avec les dimensions de l'agentivité collective (Priestley et al., 2011). Les dimensions pratiques/évaluatives de l'agentivité prennent forme dans les compétences 1 à 4 qui concernent la production professionnelle et scientifique, les connaissances et le regard critique, la communication ainsi que les aspects normatifs et l'intégrité (ADÉSAQ, 2018). Les dimensions prospectives de l'agentivité s'exposent dans la compétence 5 relative au développement professionnel et personnel.

La section suivante présente le déploiement de l'agentivité collective par des étudiantes au doctorat à travers leur implication dans un sous-comité de révision de programme.

Apports et prospectives

Agentivité collective dans le cadre d'une implication étudiante

Dans un rapport synthèse publié en 2017, l'Union étudiante du Québec démontre la pertinence de l'engagement étudiant qui est proposé comme un construit multidimensionnel considérant les contextes institutionnel et individuel qu'ils soient comportemental, émotionnel et cognitif. Les bénéfices de l'engagement étudiant sont donc d'ordres individuel et collectif. En ce qui concerne plus spécifiquement les études doctorales, le Comité intersectoriel étudiant-Fonds de recherche du



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Québec (CIÉ-FRQ) (2016) identifie la valorisation des compétences acquises en cours de formation au 3^e cycle comme une piste à privilégier. Cette forme d'implication, parallèle aux études tout en y étant attachée, met en valeur l'agentivité des personnes étudiantes qui s'impliquent durant leurs études. La contribution de la triade d'étudiantes au sous-comité de soutien aux personnes étudiantes révèle des manifestations d'agentivité collective au sein de cette communauté en contexte organisationnel.

À l'instar des écrits d'Haapasaari et al. (2016), des actions concrètes ont été posées dans une coordination des efforts des étudiantes. Les trois étudiantes ont tout d'abord réfléchi individuellement sur leur vécu et celui leur étant rapporté personnellement par des personnes étudiantes de leur constituante. Elles ont ensuite mis en commun ces faits vécus rapportés lors de rencontres virtuelles de discussion et d'analyse. Une co-validation avec les personnes professeures impliquées a ensuite été effectuée et les commentaires de celles-ci ont été pris en considération. Il est à noter que, tout au long du processus, les personnes professeures et étudiantes ont adopté une posture égalitaire et non hiérarchique dans le respect des forces et des apports de chacun. Ainsi, les étudiantes ne travaillaient pas « pour » les personnes professeures, mais bien en collégialité avec ces dernières, ce qui est en cohérence avec le concept d'agentivité précédemment développé. Également, une interdépendance s'est manifestée entre les trois collègues étudiantes aux réalités fort distinctes en termes de localisation géographique, d'âge et de parcours (formation initiale en enseignement de l'éducation physique et à la santé, en psychologie ainsi qu'en éducation au préscolaire et enseignement au primaire). Ces différences, plutôt que de constituer une limite, ont grandement contribué à l'effort collectif en plus d'enrichir le questionnaire en relevant des particularités au regard des préoccupations de chacune. En ce sens, les expertises individuelles ont été conjuguées pour mener à bien l'avancement du mandat collectif. Les tâches d'élaboration des questions, de croisement avec les rapports consultés et d'ordonnancement ont été aisément réparties entre elles. Le travail collaboratif sur un disque virtuel partagé a facilité le fonctionnement. Bandura (2001) soulève que, dans le mode d'agentivité collective, les individus concernés se coordonnent socialement et leurs efforts sont interdépendants, ce qui est nécessaire à leur réussite. La mise en place collective d'échéanciers comportant des objectifs précis à atteindre a dressé un cadre structurant et constitué une force dans l'atteinte du but.

Dès l'analyse préliminaire des données, une action innovante a été entreprise en coplanifiant une activité d'accueil par constituante des nouveaux admis au programme de doctorat. En effet, les pratiques différaient d'une université à l'autre : certaines proposant une rencontre d'information, d'autres répondant aux questions sur demande. Or, l'accueil des nouveaux admis par des personnes étudiantes déjà engagées dans le programme pourrait permettre des réponses plus spécifiques en regard des



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

besoins de tous. L'action collective abordée par Impedovo (2020) a permis d'identifier une solution commune tout en l'adaptant aux réalités de chaque milieu. Ce changement a introduit une nouvelle manière de répondre à un problème partagé. Une constituante qui organisait déjà ce type d'accueil a partagé son document de présentation, lequel a été généralisé et enrichi par des personnes étudiantes pour y inclure toutes les questions qu'une personne doctorante nouvellement admise pourrait se poser.

Appuyées sur les compétences visées dans une formation doctorale (ADÉSAQ, 2018), des manifestations d'agentivité collective des étudiantes impliquées dans le sous-comité de soutien aux personnes étudiantes sont présentées à la figure 2. Cette figure confirme que l'agentivité collective requise dans l'implication étudiante est susceptible de développer les cinq compétences attendues au niveau doctoral. En outre, Jézégou (2014) rappelle que la démonstration de l'agentivité collective d'un groupe nécessite une agentivité individuelle de chacun de ses membres, laquelle se révèle dans les dimensions itératives de l'agentivité de Priestley, Robinson et Biesta (2011). Toutefois, ces dernières n'ont pas été considérées pour cet article qui aborde la dimension collective de l'agentivité.

Conclusion

Les acquis développés par les étudiantes de ce sous-comité concourent avec l'importance pour le programme que les personnes étudiantes se créent un environnement social qui les soutienne tout au long de leur processus de formation et qu'elles interagissent avec les ressources professorales diversifiées participantes au programme. Les connaissances et les compétences acquises pourront être réinvesties pour la suite de leur formation doctorale. Les liens créés avec les personnes professeures, les personnes étudiantes et d'autres personnes chercheuses accroissent l'ouverture à des modèles variés et inspirants en recherche. Puisque les personnes étudiantes doivent s'intégrer à la communauté



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

scientifique du programme ou à son environnement, elles y développent également une expertise et contribuent au soutien de leurs collègues.

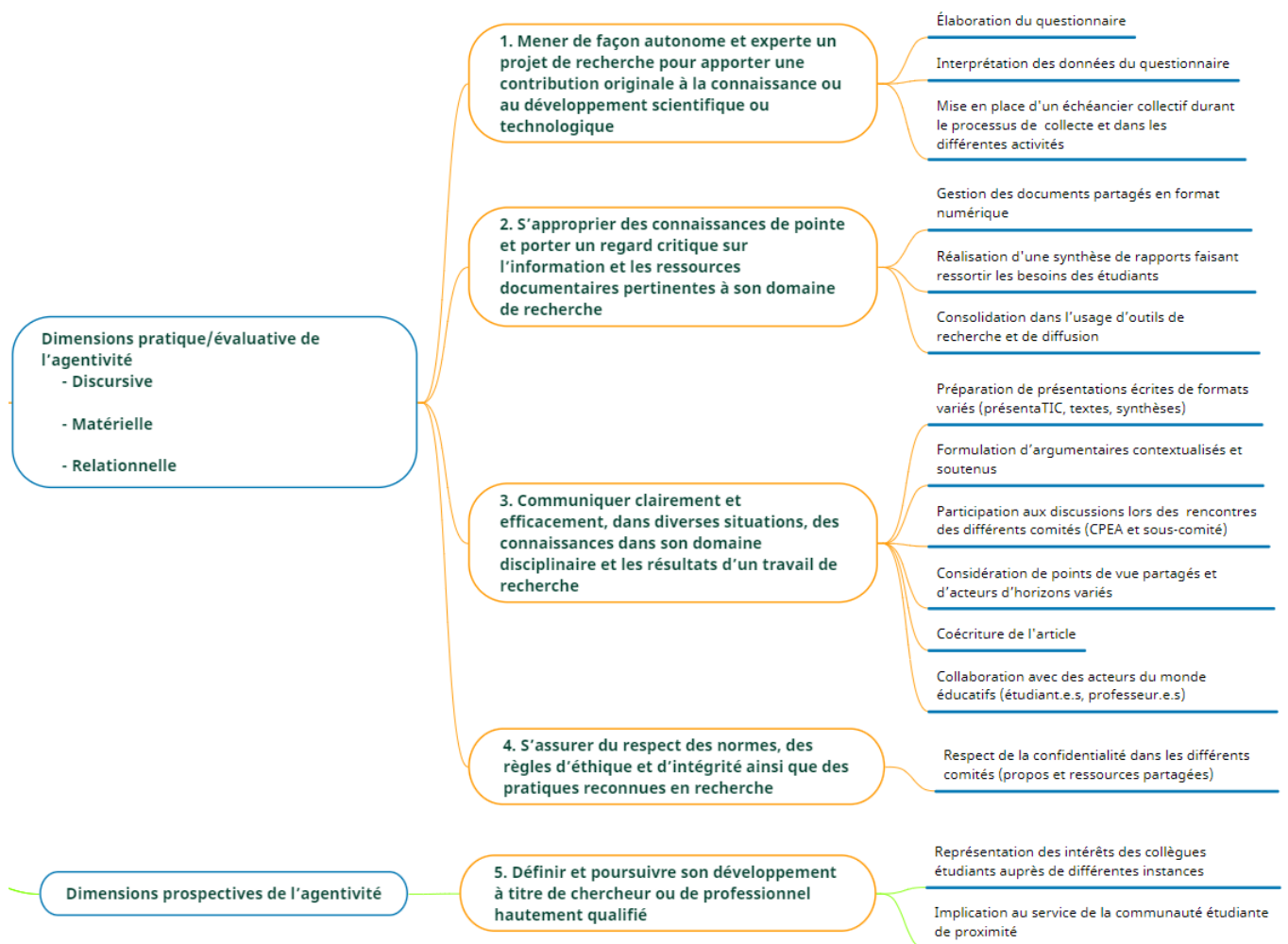


Figure 2 : Carte conceptuelle des manifestations de l'agentivité collective chez les trois étudiantes en fonction des cinq compétences attendues au doctorat



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Tout au long de la démarche, il importe de souligner la confiance notable et la liberté accordée aux étudiantes par les personnes professeures du sous-comité de soutien aux personnes étudiantes révélées par la considération des idées et des suggestions des étudiantes. Les rapports entre les membres ont orienté vers une collaboration réelle et engagée. Les personnes professeures ont mentionné l'efficacité et la rigueur déployée dans la démarche de collecte de données, ce qui a mené à une coréflexion des étudiantes de leur implication.

Outre sa portée dans la formation doctorale des étudiantes, la démarche de révision du programme abordée dans l'article pourra inspirer d'autres milieux dans l'investigation et la mise en place de moyens pour soutenir les personnes étudiantes de leur programme. Les questionnaires, partagés en annexes, peuvent soutenir la réflexion d'équipes de personnes professeures et étudiantes dans le soutien à offrir à ces dernières. La persistance aux études pourrait s'en trouver bonifiée. Les apports individuels et collectifs d'adjoindre des personnes étudiantes dans de telles démarches accroissent la pertinence d'instaurer des structures organisationnelles facilitant leur intégration.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Références

- Association des doyennes et des doyens des études supérieures au Québec. (2018). *Les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs*.
https://ssa.uqam.ca/fichier/document/Programmes/Rapport_Comite_de_travail_compétences-FINALE.pdf
- Bandura, A. (1991). Self-regulation of motivation through anticipatory and self-reactive mechanisms. Dans R.A. Dienstbier (dir.), *Perspectives on Motivation : Nebraska Symposium on Motivation*, 38, 69-164. University Nebraska Press.
- Bandura, A. (1997). *Self-Efficacy : The Exercise of Control*. Freeman.
- Bandura, A. (2001). Social cognitive theory: An Agentic Perspective. *Annual Review of Psychology*, 52, 1-26.
<https://doi.org/10.1146/annurev.psych.52.1.1>
- Brennan, K. A. (2012). *Best of both worlds: Issues of structure and agency in computational creation, in and out of school*. Institute of Technology.
https://web.media.mit.edu/~kbrennan/files/critique/Brennan_Proposal.pdf
- Chanard, P, Doray, P, Dussault, L.-E. et Ringuette, M. (2013), *L'accessibilité aux études postsecondaires : un projet inachevé*. Presses de l'Université du Québec.
- Comité intersectoriel étudiant-Fonds de recherche du Québec (CIÉ-FRQ). (2016). *Bonifier le doctorat... Que recommandent les étudiantes-chercheuses et les étudiants chercheurs ?* https://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-de-consultation_2016-11-23_VF_FRQ.pdf
- Conseil supérieur de l'éducation. (2020a). *Éduquer au numérique, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2018-2020*.
<https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/eduquer-au-numerique-50-0534/>
- Conseil supérieur de l'éducation. (2020b). *Mémoire du Conseil supérieur de l'éducation concernant le document L'université québécoise du futur : tendances, enjeux et pistes d'action et de recommandations*.
<https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/50-0535-ME-Universite-du-futur.pdf>



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Conseil supérieur de l'éducation. (2013). *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé...*, Avis au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2013/06/50-0480-AV-projet-detudes-universitaires.pdf>
- Deschênes, M. (2021). *Les systèmes de recommandations pour soutenir l'agentivité des enseignantes et des enseignants au collégial dans leur développement professionnel*, [thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/68072?locale=fr>
- Doctorat en éducation. (s. d.). *Comité de programme des études avancées*. <https://doctorat-education.uqam.ca/programme/fonctionnement/comites-de-gestion-du-programme/42-menu-principal/programme/fonctionnement/comites-de-gestion-du-programme/53-comite-de-programme-des-etudes-avancees-cpea.html>
- Emirbayer, M. et Mische, A. (1998). What is Agency? *American Journal of Sociology*, 103(4), 962-1023.
- Engeström, Y. et Sannino, A. (2013). La volition et l'agentivité transformatrice : perspective théorique de l'activité. *Revue internationale du CRIRES : innover dans la tradition de Vygotsky*, 1(1), 4-19. <https://doi.org/10.51657/ric.v1i1.41017>
- Fonds de recherche du Québec. (2020). *L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations*. <https://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/UduFutur-FRQ-1.pdf>
- Haapasaari, A., Engeström, Y. et Kerosuo, H. (2016). The emergence of learners' transformative agency in a Change Laboratory intervention. *Journal of Education and Work*, 29(2), 232-262. <https://doi.org/10.1080/13639080.2014.900168>
- Impedovo, M. A. (2021). L'agentivité des enseignants après un master de formation internationale : Les implications sur le développement professionnel. *McGill Journal of Education*, 55(1), 199-218. <https://doi.org/10.7202/1075726ar>



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Jézégou, A. (2014). L'agentivité humaine : un moteur essentiel pour l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage. *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation*, 21(1), 269-286. <https://doi.org/10.3406/stice.2014.1099>
- Jutras, F., Ntebutse, J.B. et Louis, R. (2010). L'encadrement de mémoires et de thèses en sciences de l'éducation : enjeux et défis. *Varia*, 26(1), 1-22.
- Priestley, M., Robinson, S. et Biesta, G. (2011). *Mapping teacher agency: an ecological approach to understanding teachers' work*. Oxford ethnography and education conference. https://www.researchgate.net/profile/Mark-Priestley-5/publication/268204999_Mapping_teacher_agency_an_ecological_approach_to_understanding_teachers%27_work/links/546ddd290cf2193b94c5d954/Mapping-teacher-agency-an-ecological-approach-to-understanding-teachers-work.pdf
- Saint-Onge, H. et Wallace, D. (2003). *Leveraging communities of practice for strategic advantage*. Butterworth-Heinemann.
- Union étudiante du Québec. (2017). *L'engagement étudiant*. [CAUCUS 20170819 AA Recherche-engagement-etudiant vf-corrige.pdf](#)
- UQAM (2022). *Règlement des études de cycles supérieurs*. https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Annexe 1

Le soutien aux personnes étudiantes du Doctorat réseau en éducation (questionnaire destiné aux personnes étudiantes)

Au cours des dernières années, le Doctorat réseau en éducation a procédé à l'autoévaluation décennale de son programme. Pour la mise en place des recommandations du rapport d'autoévaluation, des chantiers de travail ont été dégagés par le CPEA en juin 2020 et des sous-comités ont été créés, chacun autour d'un chantier de travail. Le sous-comité Soutien aux personnes étudiantes vous propose ce questionnaire afin de connaître les besoins spécifiques des personnes étudiantes et de dégager des moyens qui pourront être mis en place pour répondre à ces besoins.

Les thématiques et items ont été élaborés à partir des enjeux tirés du rapport d'évaluation du programme et de documents connexes. Le temps estimé pour remplir ce questionnaire est de 15 à 20 minutes. Vos réponses resteront confidentielles et ne serviront qu'aux fins des travaux du CPEA dans le cadre de la révision du programme. Merci pour votre participation qui permettra de mieux répondre aux besoins des personnes étudiantes du Doctorat réseau en éducation. À titre de rappel, le terme constituante réfère à l'université d'attache de la personne professeure ou étudiante alors que le terme programme réfère au Doctorat réseau UQ.

PROFIL DU RÉPONDANT : STATUT

1. Quelle est votre constituante d'attache ?
2. Êtes-vous inscrit à temps plein ou à temps partiel ?
3. Quel est votre âge ?
4. En quelle année vous êtes-vous inscrit.e au programme de doctorat réseau en éducation ?
5. En combien de temps prévoyez-vous compléter votre doctorat ?

PROFIL DU RÉPONDANT : SITUATION SOCIALE ET FINANCIÈRE

Cochez la ou les situation.s s'appliquant à vous :

- J'ai des besoins particuliers (ex. une condition diagnostiquée).
- J'ai des enfants.
- Je suis un parent monoparental.
- Je suis une personne étudiante étrangère
- Je suis une personne étudiante en co-tutelle.
- Je fais un retour aux études.
- Aucune de ces situations ne s'applique à moi.

Si vous faites un retour aux études, répondez à la question suivante :

- Pendant combien de temps avez-vous arrêté d'étudier ?

OCCUPATION SALARIÉE ET AIDE FINANCIÈRE OBTENUE

- Je fais mes études doctorales tout en travaillant :



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- 1-10 heures/semaine.
 - 11-20 heures/semaine.
 - 21-30 heures/semaine.
 - 31 heures et plus/semaine.
- Dans quels types de tâches se répartissent ces heures de travail ?
 - Auxiliaire d'enseignement.
 - Auxiliaire de recherche.
 - Chargé.e de cours.
 - Autre emploi à l'extérieur de l'université en lien avec le domaine de l'éducation.
 - Autre emploi à l'extérieur de l'université qui n'est pas en lien avec le domaine de l'éducation.
 - Les prochains items concernent la situation financière des personnes étudiantes Cochez la ou les situation.s s'appliquant à vous :
 - Je suis récipiendaire d'une bourse FRQSC/CRSH/Vanier.
 - Je bénéficie d'un programme de bourse universelle offert par ma constituante.
 - Je reçois de l'aide financière gouvernementale (programme de prêts et bourses).
 - Je suis récipiendaire d'un autre type de bourse (autres que celles précédemment énoncées).
 - Je ne reçois aucune aide financière.
 - Autre...

ENJEUX FINANCIERS

- Indiquez votre degré d'accord en lien avec les éléments suivants :
 - J'éprouve des difficultés financières qui me causent du stress lors de mes études.
 - Les opportunités de soutien offertes par ma constituante sont suffisantes.
 - J'aimerais avoir plus d'opportunités d'être rémunéré.e dans mon doctorat via des tâches d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement ou de charges de cours, etc.
 - Autre...
- Qu'est-ce que votre constituante pourrait mettre en place pour mieux vous soutenir sur le plan financier ?
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir des bourses d'études universelles au doctorat.
 - Offrir plus d'opportunités de travail (ex. auxiliaire de recherche, charges de cours, etc.).
 - Autre...

ENJEUX PERSONNELS



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour soutenir psychologiquement les personnes étudiantes ?
 - Mettre en place davantage de services psychologiques pour soutenir les personnes étudiantes.
 - Mieux informer des services de soutien psychologique mis en place.
 - Mieux informer des démarches pour obtenir du soutien psychologique.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.
 - Offrir des horaires plus flexibles.
 - Autre...

- Quels moyens de communication seraient à privilégier pour mieux informer les personnes étudiantes des services disponibles dans leur constituante ?
 - Courriel.
 - Réseaux sociaux.
 - Approches personnalisées ex. aborder ces services lors de la journée d'accueil.).
 - Autre...

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour les personnes étudiantes en situation de handicap ou ayant une condition diagnostiquée ?
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.
 - Offrir un meilleur accès à du matériel technologique nécessaire à la réalisation du doctorat (ex. ordinateur, logiciel, etc.).
 - Offrir des horaires plus flexibles.
 - Offrir davantage de services.
 - Autre...

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour soutenir les étudiant.e.s-parents/les personnes étudiantes étrangères/les personnes étudiantes en retour aux études ?
 - Mettre en place davantage de services pour soutenir les étudiant.es-parents/les personnes étudiantes étrangères.
 - Mieux informer des services disponibles en soutien aux étudiant.es-parents/les personnes étudiantes étrangères.
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Offrir un meilleur accès à du matériel technologique nécessaire à la réalisation du doctorat (ex. ordinateur, logiciel, etc.).
- Offrir des horaires plus flexibles.
- Autre...

ENJEUX LIÉS AUX COURS À DISTANCE

Lorsque les mesures sanitaires le permettront, les cours en présentiel reprendront. Néanmoins, des cours à distance pourraient être maintenus. La section suivante s'adresse à l'ensemble des répondants afin de connaître votre opinion sur les cours à distance.

- Considérant que les cours en présentiel et à distance peuvent avoir des avantages et des inconvénients, quel est votre degré d'accord sur la modalité des cours ? (Pas du tout d'accord, Peu en accord, En accord, Totalelement en accord, Ne s'applique pas, Je ne connais pas cette modalité).
 - Offrir des cours en présentiel uniquement.
 - Offrir des cours hybrides (alternance entre distance et présentiel).
 - Offrir des cours en comodalité (personnes étudiantes en présentiel pendant que d'autres sont à distance).
 - Offrir le choix de cohortes à distance et d'autres en présentiel.

ENJEUX PÉDAGOGIQUES ET APPRENTISSAGE LORS DES SÉMINAIRES

- Dans le cadre des séminaires, indiquez votre degré d'accord en lien avec les éléments suivants pour soutenir la réussite des personnes étudiantes :
 - Clarifier les consignes et exigences des travaux.
 - Alléger la charge de travail.
 - Recevoir davantage de rétroactions.
 - Obtenir des rétroactions plus rapidement.
- Avez-vous d'autres éléments à ajouter en ce qui a trait au soutien offert lors des séminaires ?

ENJEUX LIÉS AU CHEMINEMENT DOCTORAL

- À la lumière de vos réponses précédentes, cochez les moyens que le programme devrait mettre en place afin de mieux soutenir les personnes étudiantes dans les différentes étapes de la démarche scientifique :
 - Mieux informer de journées d'étude organisées par les comités étudiants et d'autres organismes (ex. Thèsez-Vous ?).



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Accompagner davantage les personnes étudiantes dans la planification de leur cheminement doctoral (stages, cours au choix, lectures dirigées, etc.).
- Offrir des possibilités de suivre des formations en lien avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.
- Offrir plus de cours en lien avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.
- Offrir des capsules en ligne avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.

ENJEUX LIÉS AU RÉSEAUTAGE, À LA RECONNAISSANCE ET À LA DIFFUSION DES TRAVAUX

- Qu'est-ce que le programme pourrait faire de plus pour faciliter le réseautage des personnes étudiantes ?
 - Conscientiser davantage les personnes étudiantes sur l'importance du réseautage.
 - Organiser plus d'activités de réseautage (ex. soirée réseautage, congrès en collaboration avec d'autres universités au Québec).
 - Créer un réseau de personnes professeures-étudiantes en ligne.
 - Autre...
- Le rapport d'autoévaluation décennale du programme indique que les personnes étudiantes ont jugé satisfaisantes les opportunités offertes par le programme ou leur comité de recherche afin de monter leur dossier de chercheur. Néanmoins, qu'est-ce que votre comité de recherche ou le programme pourrait faire de plus en termes d'opportunités de diffusion de vos travaux ?
 - Offrir plus de tâches d'auxiliaire d'enseignement.
 - Offrir plus de tâches d'assistance de recherche.
 - Offrir plus de tâches de charges de cours.
 - M'amener à davantage participer à des congrès.
 - M'amener à davantage participer à des travaux.
 - M'amener à davantage coécrire des articles.
 - M'encadrer davantage dans la rédaction d'article(s) scientifique(s) et professionnel(s).
 - M'amener à davantage co-animer des communications scientifiques.
 - M'encadrer davantage dans la rédaction de communication(s) scientifique(s).
 - Autre...

ENJEUX LIÉS AUX PERSPECTIVES D'EMPLOIS

- Qu'est-ce que le programme pourrait mettre en place pour faire connaître les perspectives d'emplois aux personnes étudiantes diplômées ?



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Informer davantage sur les possibilités professionnelles après le doctorat.
- Organiser une journée carrière dans l'année qui invite des professionnels avec un diplôme d'études supérieures travaillant dans un domaine autre qu'académique en éducation.
- Diffuser aux personnes étudiantes des offres d'emplois autres qu'académiques.
- Autre...

POUR TERMINER...

- En utilisant des mots-clés, quels seraient les trois principaux moyens que le programme devrait mettre en place pour soutenir les personnes étudiantes ?



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Annexe 2

Le soutien aux personnes étudiantes du Doctorat réseau en éducation (questionnaire destiné aux personnes professeures)

Au cours des dernières années, le Doctorat réseau en éducation a procédé à l'autoévaluation décennale de son programme. Pour la mise en place des recommandations du rapport d'autoévaluation, des chantiers de travail ont été dégagés par le CPEA en juin 2020 et des sous-comités ont été créés, chacun autour d'un chantier de travail. Le sous-comité Soutien aux personnes étudiantes vous propose ce questionnaire afin de connaître les besoins spécifiques des personnes étudiantes et dégager des moyens qui pourront être mis en place pour répondre à ces besoins.

Les thématiques et items ont été élaborés à partir des enjeux tirés du rapport d'évaluation du programme et de documents connexes. Le temps estimé pour remplir ce questionnaire est de 10 à 15 minutes. Vos réponses resteront confidentielles et ne serviront qu'aux fins des travaux du CPEA dans le cadre de la révision du programme. Merci pour votre participation qui permettra de mieux répondre aux besoins des personnes étudiantes du Doctorat réseau en éducation. À titre de rappel, le terme constituante réfère à l'université d'attache de la personne professeure ou étudiante alors que le terme programme réfère au Doctorat réseau UQ.

PROFIL DU RÉPONDANT : STATUT

- Quelle est votre constituante d'attache ?

ENJEUX FINANCIERS

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour mieux soutenir les personnes étudiantes sur le plan financier ?
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir des bourses d'études universelles au doctorat.
 - Offrir plus d'opportunités de travail (ex. auxiliaire de recherche, charges de cours, etc.).
 - Autre...

ENJEUX PERSONNELS

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour soutenir psychologiquement les personnes étudiantes ?
 - Mettre en place davantage de services psychologiques pour soutenir les personnes étudiantes.
 - Mieux informer des services de soutien psychologique mis en place.
 - Mieux informer des démarches pour obtenir du soutien psychologique.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- Offrir des horaires plus flexibles.
- Autre...

- Quels moyens de communication seraient à privilégier pour mieux informer les personnes étudiantes des services disponibles dans leur constituante ?
 - Courriel.
 - Réseaux sociaux.
 - Approches personnalisées ex. aborder ces services lors de la journée d'accueil).
 - Autre...

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour les personnes étudiantes en situation de handicap ou ayant une condition diagnostiquée ?
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.
 - Offrir un meilleur accès à du matériel technologique nécessaire à la réalisation du doctorat (ex. ordinateur, logiciel, etc.).
 - Offrir des horaires plus flexibles.
 - Offrir davantage de services.
 - Autre...

- Qu'est-ce que votre constituante ou le programme pourrait mettre en place pour soutenir les étudiant.e.s-parents/les personnes étudiantes étrangères/les personnes étudiantes en retour aux études ?
 - Mettre en place davantage de services pour soutenir les étudiant.es-parents/les personnes étudiantes étrangères.
 - Mieux informer des services disponibles en soutien aux étudiant.es-parents/personnes étudiantes étrangères.
 - Offrir plus de bourses.
 - Offrir la possibilité de suivre des cours à distance.
 - Offrir un meilleur accès à du matériel technologique nécessaire à la réalisation du doctorat (ex. ordinateur, logiciel, etc.).
 - Offrir des horaires plus flexibles.
 - Autre...

ENJEUX LIÉS AUX COURS À DISTANCE

Lorsque les mesures sanitaires le permettront, les cours en présentiel reprendront. Néanmoins, des cours à distance pourraient être maintenus. La section suivante s'adresse à l'ensemble des répondants afin de connaître votre opinion sur les cours à distance.

- Considérant que les cours en présentiel et à distance peuvent avoir des avantages et des inconvénients, quel est votre degré d'accord



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

sur la modalité des cours ? (Pas du tout d'accord, Peu en accord, En accord, Totalemment en accord, Ne s'applique pas, Je ne connais pas cette modalité).

- Offrir des cours en présentiel uniquement.
- Offrir des cours hybrides (alternance entre distance et présentiel).
- Offrir des cours en comodalité (personnes étudiantes en présentiel pendant que d'autres sont à distance).
- Offrir le choix de cohortes à distance et d'autres en présentiel.

ENJEUX LIÉS AU CHEMINEMENT DOCTORAL

- À la lumière de vos réponses précédentes, cochez les moyens que le programme devrait mettre en place afin de mieux soutenir les personnes étudiantes dans les différentes étapes de la démarche scientifique :
 - Mieux informer de journées d'étude organisées par les comités étudiants et d'autres organismes (ex. Thèsez-Vous ?).
 - Accompagner davantage les personnes étudiantes dans la planification de leur cheminement doctoral (stages, cours au choix, lectures dirigées, etc.).
 - Offrir des possibilités de suivre des formations en lien avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.
 - Offrir plus de cours en lien avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.
 - Offrir des capsules en ligne avec la rédaction des différentes sections d'une thèse.
 - Autre...

ENJEUX LIÉS AU RÉSEAUTAGE, À LA RECONNAISSANCE ET À LA DIFFUSION DES TRAVAUX

- Qu'est-ce que le programme pourrait faire de plus pour faciliter le réseautage des personnes étudiantes ?
 - Conscientiser davantage les personnes étudiantes sur l'importance du réseautage.
 - Organiser plus d'activités de réseautage (ex. soirée réseautage, congrès en collaboration avec d'autres universités au Québec).
 - Créer un réseau de personnes professeures-étudiantes en ligne.
 - Autre...
- Le rapport d'autoévaluation décennale du programme indique que les personnes étudiantes ont jugé satisfaisantes les opportunités offertes par le programme ou leur comité de recherche afin de monter leur dossier de chercheur. Néanmoins, qu'est-ce que vous



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

ou le programme pourriez faire de plus en termes d'opportunités de diffusion de vos travaux ?

- Auxiliaire d'enseignement.
- Auxiliaire de recherche.
- Chargé.e de cours.
- Participer à des congrès.
- Participer à aux travaux de recherches de votre comité de recherche.
- Co-écrire des articles.
- Encadrement pour la rédaction d'article(s) scientifique(s).
- Encadrement pour la rédaction d'article(s) professionnel(s).
- Co-animation de communication(s) scientifique(s).
- Encadrement pour la rédaction de communication(s) scientifique(s).
- Autre...

ENJEUX LIÉS AUX PERSPECTIVES D'EMPLOIS

- Qu'est-ce que le programme pourrait mettre en place pour faire connaître les perspectives d'emplois aux personnes étudiantes diplômées ?
 - Informer davantage sur les possibilités professionnelles après le doctorat.
 - Organiser une journée carrière dans l'année qui invite des professionnels avec un diplôme d'études supérieures travaillant dans un domaine autre qu'académique en éducation.
 - Diffuser aux personnes étudiantes des offres d'emplois autres qu'académiques.
 - Autre...

POUR TERMINER...

- En utilisant des mots-clés, quels seraient les trois principaux moyens que le programme devrait mettre en place pour soutenir les personnes étudiantes ?